

## Forum harmattan 7<sup>ème</sup> édition

**Date : 20,21,22 février 2026**

### **THÈME : LES MIGRATIONS AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE MONDIALE DES CRISES CONTEMPORAINES : FAIRE DE L'INCLUSION UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### APPEL À COMMUNICATIONS

Le phénomène migratoire est aujourd’hui au centre des préoccupations internationales. Il n'est pas seulement une réalité humaine et sociale, mais aussi une question politique et stratégique qui interpelle la gouvernance mondiale dans un contexte marqué par la multiplication et la complexité des crises contemporaines. Qu'il s'agisse des crises climatiques, des conflits armés, des crises économiques, sanitaires ou sécuritaires, toutes ont pour conséquence directe ou indirecte des mouvements migratoires de grande ampleur, redéfinissant les équilibres régionaux et mondiaux.

Longtemps perçue comme un problème à contenir, la migration est désormais appréhendée comme un phénomène structurel de nos sociétés globalisées. Elle met en évidence les fragilités des systèmes de gouvernance, mais révèle également des potentialités nouvelles pour le développement humain et durable lorsqu'elle est accompagnée par des politiques inclusives et respectueuses des droits humains.

La communauté internationale, consciente de ces enjeux, a tenté ces dernières années de bâtir un cadre de gouvernance multilatérale. L'adoption en 2018 du Pacte mondial sur les réfugiés et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières illustre cette volonté de construire une réponse commune à un phénomène transnational. Ces instruments, bien que non contraignants, représentent une avancée significative : ils posent les bases d'une coopération internationale renouvelée et affirment la centralité de l'inclusion et du développement durable dans toute politique migratoire.

Cependant, les défis demeurent immenses. Les crises climatiques, par exemple, déplacent chaque année des millions de personnes, créant de nouveaux types de migrations environnementales que les instruments juridiques actuels ne protègent pas suffisamment. Les conflits armés et l'instabilité politique continuent d'alimenter des flux de réfugiés et de déplacés



---

*Clinique d'Expertise Juridique et Sociale(CEJUS)*

*Siège social : Totsi Total, Avenue Pya*

*Tel : 00228 70 15 90 73 / 70 15 90 74*

*E-mail: [cejustogo@gmail.com](mailto:cejustogo@gmail.com) web: [www.cejus.org](http://www.cejus.org)*

internes. La crise sanitaire mondiale récente (COVID-19) a quant à elle montré la vulnérabilité des migrants, privés de mobilité et exposés à des discriminations accrues. Par ailleurs, la montée des discours populistes et des politiques restrictives dans plusieurs pays d'accueil met en péril les acquis fragiles de la gouvernance internationale des migrations.

Dans ce contexte, la question de l'inclusion apparaît comme une exigence incontournable. Faire de l'inclusion un levier du développement durable suppose de dépasser les visions sécuritaires pour mettre au cœur des politiques migratoires la dignité humaine, la reconnaissance des compétences des migrants, leur intégration socio-économique et culturelle, ainsi que la valorisation de leur rôle dans les sociétés d'accueil et d'origine. Les diasporas, par exemple, contribuent activement au développement de leurs pays d'origine par les transferts financiers, mais aussi par la circulation des savoirs, des technologies et des innovations.

La 7<sup>e</sup> édition du Forum Harmattan s'inscrit dans cette dynamique. Elle ambitionne d'offrir un espace pluridisciplinaire de dialogue et de réflexion autour de la manière dont les migrations peuvent être repensées comme un enjeu central de la gouvernance mondiale des crises, mais aussi comme une opportunité pour bâtir des sociétés inclusives et durables. Elle invite chercheurs, praticiens, décideurs politiques, acteurs de la société civile et organisations internationales à analyser les défis actuels, à interroger les réponses existantes et à proposer des alternatives audacieuses et pertinentes.

Ainsi, ce forum se veut une contribution à la réflexion collective sur les mutations contemporaines de la migration et sur la nécessité d'une gouvernance mondiale concertée, capable de transformer ce phénomène souvent perçu comme un problème en une véritable ressource pour la paix, la solidarité et le développement durable.

Dans cette perspective, le Forum se propose d'accueillir des réflexions autour des sept thématiques :

## I. AXE 1 : ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX ET A LA JUSTICE POUR LES MIGRANTS

Cet axe vise à interroger la question de l'effectivité des droits des migrants et leur accès à la justice, au-delà des normes et principes proclamés. Si les instruments internationaux et régionaux garantissent de nombreux droits aux migrants, la réalité montre souvent des écarts considérables entre les textes et leur application. Les obstacles administratifs, juridiques, politiques et sociaux rendent l'accès aux droits (civils, politiques, économiques, sociaux et culturels) difficile, voire impossible pour nombre de migrants, en particulier les plus vulnérables.



---

### *Clinique d'Expertise Juridique et Sociale(CEJUS)*

*Siège social : Totsi Total, Avenue Pya*

*Tel : 00228 70 15 90 73 / 70 15 90 74*

*E-mail: [cejustogo@gmail.com](mailto:cejustogo@gmail.com) web: [www.cejus.org](http://www.cejus.org)*

La réflexion autour de cet axe permettra de mettre en lumière les mécanismes de protection existants, leurs limites et les pistes pour renforcer l'accès effectif aux droits et à la justice pour les migrants, qu'ils soient en situation régulière ou non.

Dans ce cadre, les organisateurs proposent, de façon non limitative, les sous-thématiques suivantes : Le droit d'accès à la justice pour les migrants : obstacles et solutions.

1. Garantir l'accès aux droits économiques, sociaux et culturels (santé, éducation, logement, travail).
2. Protection des migrants en situation de vulnérabilité : femmes, enfants, personnes handicapées.
3. Le rôle des institutions nationales et régionales de défense des droits humains.
4. Bonnes pratiques et mécanismes innovants pour renforcer l'accès aux droits et la protection des migrants.

## **II. AXE 2 : ÉTHIQUE, DIGNITE HUMAINE ET RESPONSABILITE DANS LA GOUVERNANCE DES MIGRATIONS**

Cet axe explore la place de l'éthique dans les politiques migratoires, la gestion des frontières, l'accueil et l'intégration des migrants. Alors que les migrations posent des défis complexes aux États et aux sociétés, les réponses apportées ne devraient pas seulement être juridiques, sécuritaires ou économiques, mais aussi éthiques. La dignité humaine, le respect des valeurs universelles, la solidarité et la responsabilité partagée doivent guider l'action publique et privée face aux migrations contemporaines.

Les organisateurs proposent, de façon non limitative, les sous-thématiques suivantes :

1. L'éthique de la protection : dignité humaine et non-discrimination comme repères fondamentaux.
2. La responsabilité éthique des États, des organisations internationales et de la société civile.
3. Défis éthiques liés à la gestion sécuritaire des frontières et au contrôle migratoire.
4. Valeurs universelles, dialogue interculturel et hospitalité dans la gestion des migrations.
5. Migration, éthique du développement durable et justice intergénérationnelle.

## **III. AXE 3 : MIGRATIONS, INCLUSION SOCIALE ET COHESION**

Cette thématique s'intéresse à la manière dont les sociétés d'accueil et d'origine intègrent la question migratoire dans la construction du vivre-ensemble. Loin de n'être qu'un défi, les migrations peuvent constituer un facteur de cohésion et de développement social si elles sont pensées dans une logique d'inclusion. La présence des migrants enrichit les dynamiques



---

***Clinique d'Expertise Juridique et Sociale(CEJUS)***

*Siège social* : Totsi Total, Avenue Pya

Tel : 00228 70 15 90 73 / 70 15 90 74

E-mail: [cejustogo@gmail.com](mailto:cejustogo@gmail.com) web: [www.cejus.org](http://www.cejus.org)

culturelles, économiques et sociales des communautés, mais elle peut aussi générer des tensions lorsqu'elle n'est pas accompagnée de politiques adéquates.

L'inclusion sociale suppose non seulement l'accès équitable aux droits fondamentaux (éducation, santé, emploi, logement), mais aussi la reconnaissance de la diversité culturelle et la lutte contre toutes formes de discrimination. Elle engage les États, les collectivités locales, la société civile et les communautés elles-mêmes à construire des environnements favorables au vivre-ensemble et à la participation des migrants à la vie citoyenne.

Dans cette perspective, les organisateurs proposent, de façon non limitative, les sous-thématiques suivantes :

1. Les politiques et pratiques d'intégration des migrants dans les sociétés d'accueil ;
2. L'éducation interculturelle et le rôle de l'école dans la promotion du vivre-ensemble ;
3. Inclusion socio-économique des migrants : accès à l'emploi, à l'entrepreneuriat et aux services sociaux de base ;
4. Lutte contre les discriminations, les discours de haine et les stéréotypes liés aux migrations ;
5. Contribution des migrants et des réfugiés au développement social, économique et culturel des pays d'accueil et d'origine ;
6. La participation citoyenne et politique des migrants : enjeux, résistances et perspectives.

#### **IV. AXE 4 : CRISES ENVIRONNEMENTALES, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET MIGRATIONS**

Cette thématique explore le lien de plus en plus évident entre les crises environnementales et les dynamiques migratoires. Les changements climatiques, à travers la désertification, la montée des eaux, les catastrophes naturelles ou encore la dégradation des sols, constituent aujourd'hui l'un des principaux facteurs de déplacements forcés de populations à l'échelle mondiale. Ces migrations dites « environnementales » ou « climatiques » posent de nouveaux défis aux États et à la communauté internationale, car elles ne trouvent pas encore de véritable reconnaissance juridique et demeurent insuffisamment intégrées dans les politiques publiques.

Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les crises climatiques influencent la mobilité humaine, mais aussi d'interroger les stratégies d'adaptation mises en place par les communautés locales et les réponses politiques nationales, régionales et internationales. Par ailleurs, il est crucial de réfléchir aux impacts réciproques des migrations sur l'environnement, notamment dans les zones d'accueil où la concentration des populations exerce une pression sur les ressources naturelles.

Dans cette perspective, les organisateurs proposent, de façon non limitative, les sous-thématiques suivantes :



---

*Clinique d'Expertise Juridique et Sociale(CEJUS)*

*Siège social : Totsi Total, Avenue Pya*

*Tel : 00228 70 15 90 73 / 70 15 90 74*

*E-mail: [cejustogo@gmail.com](mailto:cejustogo@gmail.com) web: [www.cejus.org](http://www.cejus.org)*

1. Les changements climatiques comme facteur de déplacements forcés et de migrations transfrontalières ;
2. Les « réfugiés climatiques » : enjeux de reconnaissance juridique et défis de protection ;
3. Les catastrophes naturelles (inondations, sécheresses, cyclones, etc.) et leurs incidences sur la mobilité humaine ;
4. Stratégies locales d'adaptation et de résilience face aux migrations induites par les crises environnementales ;
5. Les impacts environnementaux des flux migratoires sur les zones d'accueil : urbanisation, pression démographique et gestion des ressources ;
6. La place des migrations dans les politiques internationales de lutte contre le changement climatique (Accords de Paris, COP, etc.).

## V. AXE 5 : DROITS HUMAINS, PROTECTION ET GOUVERNANCE HUMANITAIRE DES MIGRATIONS

Cette thématique met en lumière la dimension humaine des migrations et les défis liés à la protection des droits fondamentaux des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. Dans de nombreux contextes, les migrants restent exposés à des violations graves : traite des êtres humains, exploitation au travail, violences sexuelles et basées sur le genre, discriminations, absence de protection juridique ou encore restrictions arbitraires de la liberté de circulation.

La gouvernance humanitaire des migrations ne peut être efficace sans une mise en œuvre rigoureuse des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et des engagements pris par les États. Elle implique également une coordination entre acteurs humanitaires, gouvernements, organisations internationales et société civile afin de garantir la dignité, la sécurité et le bien-être des migrants.

Cet axe invite à réfléchir à la manière dont les cadres normatifs, les mécanismes de protection et les pratiques humanitaires peuvent être renforcés pour mieux répondre aux défis actuels.

Dans cette perspective, les organisateurs proposent, de façon non limitative, les sous-thématiques suivantes :

1. La protection internationale des migrants et réfugiés : instruments, mécanismes et limites ;
2. Traite des êtres humains et exploitation des migrants : état des lieux et stratégies de lutte ;
3. Les droits économiques, sociaux et culturels des migrants : accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale ;
4. Genre, vulnérabilités et migrations : la protection des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap ;



5. Criminalisation des migrations et atteintes aux droits humains : pratiques, résistances et plaidoyers ;
6. Le rôle des ONG, des agences onusiennes et des acteurs communautaires dans la gouvernance humanitaire des migrations.

## **VI. AXE 6 : DIASPORAS, DEVELOPPEMENT DURABLE ET RESILIENCE DES SOCIETES**

Cette thématique s'intéresse au rôle des diasporas dans le développement durable et la résilience des sociétés d'origine et d'accueil. Les migrants et leurs communautés à l'étranger jouent un rôle clé dans le renforcement des capacités économiques, sociales et culturelles des pays concernés, notamment à travers les transferts financiers, le transfert de compétences, le soutien aux initiatives entrepreneuriales et la promotion de l'innovation.

L'enjeu est de mieux comprendre comment ces contributions peuvent être valorisées dans une perspective de développement durable, en s'appuyant sur des politiques publiques inclusives et sur une coopération efficace entre les pays d'origine, les pays d'accueil et les organisations internationales. Il s'agit également de réfléchir à la manière dont la diaspora peut contribuer à renforcer la résilience des sociétés face aux crises, qu'elles soient économiques, sociales, sanitaires ou environnementales.

Dans cette perspective, les organisateurs proposent, de façon non limitative, les sous-thématiques suivantes :

1. Les contributions économiques et financières des diasporas au développement durable des pays d'origine ;
2. Mobilité des savoirs, transfert de compétences et innovation technologique via les diasporas ;
3. Rôle des diasporas dans la résilience communautaire et la prévention des crises ;
4. Participation politique et sociale des diasporas : enjeux et perspectives ;
5. Diasporas et promotion du dialogue interculturel et de la cohésion sociale ;
6. Politiques publiques favorables à l'engagement des diasporas dans le développement durable.

## **VII. AXE 7 : APPROCHES LOCALES, REGIONALES ET INTERNATIONALES DE LA GOUVERNANCE MIGRATOIRE**

Cette thématique vise à analyser les différentes échelles de gouvernance des migrations et à comprendre comment elles interagissent dans un contexte de crises mondiales. Si les migrations sont un phénomène global, leur gestion repose également sur des mécanismes locaux et régionaux. Les villes, les collectivités territoriales et les communautés jouent un rôle central dans l'accueil et l'intégration des migrants, tandis que les politiques régionales et



---

*Clinique d'Expertise Juridique et Sociale(CEJUS)*

*Siège social : Totsi Total, Avenue Pya*

*Tel : 00228 70 15 90 73 / 70 15 90 74*

*E-mail: [cejustogo@gmail.com](mailto:cejustogo@gmail.com) web: [www.cejus.org](http://www.cejus.org)*

internationales offrent les cadres normatifs et institutionnels nécessaires pour harmoniser les réponses et garantir les droits des populations.

L'enjeu est de mettre en lumière les complémentarités et les tensions entre ces différents niveaux de gouvernance, afin d'identifier des stratégies efficaces et durables pour gérer les migrations tout en favorisant l'inclusion, le respect des droits humains et la résilience face aux crises.

Dans cette perspective, les organisateurs proposent, de façon non limitative, les sous-thématiques suivantes :

1. Gouvernance locale des migrations : rôle des villes et collectivités territoriales dans l'accueil et l'intégration des migrants ;
2. Politiques régionales et cadres institutionnels : expérience de l'Union africaine, de la CEDEAO et d'autres organisations régionales ;
3. Coopération internationale et coordination entre États pour une gouvernance harmonisée des migrations ;
4. Tensions et complémentarités entre approches locales, régionales et internationales ;
5. Innovation et bonnes pratiques dans la gouvernance des migrations à différentes échelles ;
6. Gouvernance migratoire et résilience face aux crises : leçons tirées des expériences récentes.

## VIII. AXE 8 : FORMES CONTEMPORAINES DES REPRESENTATIONS SOCIALES, STEREOTYPES ET RECITS MIGRATOIRES

Les migrations, au-delà de leur dimension géopolitique et économique, sont aussi des réalités symboliques et narratives. Elles suscitent des représentations sociales qui influencent profondément les politiques publiques, les perceptions collectives et les comportements individuels à l'égard des migrants. Ces représentations sont souvent marquées par des stéréotypes, des préjugés et des récits médiatiques ou politiques qui oscillent entre fascination et rejet, compassion et méfiance.

Cet axe vise à interroger la construction, la diffusion et la transformation de ces imaginaires migratoires à l'ère des réseaux sociaux et de la mondialisation de l'information. Il invite également à réfléchir à la responsabilité éthique et communicationnelle des médias, des décideurs et des acteurs culturels dans la production d'un discours juste, inclusif et respectueux de la dignité humaine.

Voici quelques sous-thématiques à titre indicatif :

1. Représentations sociales et politiques de la migration dans les médias contemporains.
2. Discours publics, populisme et xénophobie : décryptage des imaginaires collectifs.



---

### *Clinique d'Expertise Juridique et Sociale(CEJUS)*

*Siège social* : Totsi Total, Avenue Pya

*Tel* : 00228 70 15 90 73 / 70 15 90 74

*E-mail*: [cejustogo@gmail.com](mailto:cejustogo@gmail.com) *web*: [www.cejus.org](http://www.cejus.org)

3. Les migrants dans la littérature, le cinéma et les arts : entre humanisation et stigmatisation.
4. Rôle des réseaux sociaux dans la formation et la circulation des stéréotypes migratoires.
5. Éthique du discours médiatique et responsabilité sociale dans la narration des migrations.

## IX. AXE 9 : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET L'INCLUSION NUMERIQUE DES MIGRANTS

À l'ère du numérique, les technologies de l'information et de la communication, et plus récemment l'intelligence artificielle (IA), redéfinissent profondément les dynamiques migratoires. Si elles offrent des opportunités inédites d'accès à l'information, à la formation, à l'emploi et à la participation citoyenne, elles soulèvent aussi de nouveaux défis liés à la fracture numérique, à la protection des données personnelles et aux discriminations algorithmiques. Cet axe se propose d'examiner comment les innovations technologiques peuvent être mises au service de l'inclusion, de la protection et de l'autonomisation des migrants, tout en interrogeant les limites éthiques et les risques de marginalisation induits par une transformation numérique inégalement partagée.

Quelques sous-thématiques à titre indicatif :

1. Rôle de l'intelligence artificielle dans la gestion et la gouvernance des migrations.
2. Inclusion numérique des migrants : enjeux, défis et bonnes pratiques.
3. Fracture numérique et accès équitable aux technologies pour les populations migrantes.
4. IA, protection des données et respect de la vie privée des migrants.
5. Éthique, transparence et responsabilité algorithmique dans le traitement des données migratoires.

### Renseignements pratiques :

- Cet appel à communication s'adresse aux juristes, sociologues, philosophes, anthropologues, politologues, historien-ne-s, etc. (chercheurs ou praticiens) qui s'intéressent aux questions de droits de l'homme, de traite des personnes, ainsi que de développement durable dans le contexte des migrations contemporaines.
- Les propositions de communications (maximum 500 mots) sont à poster sur le site de la CEJUS ou à envoyer à l'adresse mail suivante : **cejusevents@gmail.com** au plus tard **le 20 novembre 2025**. Les retours sur les propositions de communication seront faits **au plus tard le 30 décembre 2025**.



- Il est important que les propositions s'inscrivent dans l'une des thématiques du Forum, et soient enfermées dans une démarche scientifique. Les actes du Forum pourront faire l'objet d'une publication. Seulement, l'acceptation d'une communication n'emporte pas automatiquement sa publication. Celle-ci pourra faire l'objet d'une évaluation distincte, si le processus de publication des actes pose une telle exigence.
- Les communications se feront en présentiel et en ligne.
- Il faut noter que les frais de transport et/ou d'hébergement de quelques intervenants ne résidant pas au lieu du Forum (Lomé) seront pris en charge par l'organisation dans les limites du financement disponible.
- Ainsi, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'intervenir en présentiel, les participants sont également encouragés à rechercher du financement dans la mesure du possible au sein de leurs universités ou institutions respectives. L'organisation pourra soutenir les candidats dont les propositions seront retenues et qui n'auraient pas d'autres moyens de participation en présentiel que ceux qu'elle pourra éventuellement mettre à leur bénéfice.